

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**Séance du 20 juin 2019**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **20 juin 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **14 juin 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – M. MACHADO – MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Livardun</i>	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – M. KUHN
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	M. GRANDBASTIEN à MME FOUET
<i>Livardun</i>	M. DOSE à MME GUENSER
<b>Excusés</b>	
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Livardun</i>	MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY – MME VILLEMEN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER

**N°38 – DB du 20/06/2019**

**Rapporteur : M. MACHADO**

**Subvention liée à l'aménagement d'espaces extérieurs dédiés à la  
promotion de l'activité physique**

Le conseil communautaire en date du 13 décembre 2018 a approuvé la mise en place d'un dispositif d'aide à l'aménagement d'espaces extérieurs dédiés à la promotion de l'activité physique à hauteur de 40 000 € maximum. Il a également institué une commission d'instruction des dossiers présidée par le vice-Président délégué aux équipements sportifs et à la santé/nutrition.

La commission s'est réunie le 24 avril 2019 afin d'étudier les dossiers de trois communes ayant répondu à l'appel à projet.

Après analyse des dossiers, la commission propose au conseil communautaire d'octroyer les subventions suivantes :

- Une subvention de 3 442 € à la commune de Saizerais pour l'implantation d'un parcours de santé au sein d'un éco parc, soit un cofinancement intercommunal à hauteur de 39,6% du projet d'aire d'activité physique.

Une subvention de 11 990 € à la commune de Bouxières-aux-Dames pour la création d'un circuit training sur le site de la Pelouse, soit un cofinancement intercommunal à hauteur de 47,1 % du projet global.

Conformément au règlement délibéré, les subventions aux communes sont inférieures au seuil maximum retenu de 50 % du projet d'aménagement, dans la limite de 13 000 € par projet.

Le rapport d'analyse de la commission d'attribution concernant les projets déposés est joint à la présente délibération.

Le versement des subventions aux communes sera enclenché à la finalisation des travaux et après justification sur facture des dépenses engagées dans un délai maximum de deux ans.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission d'attribution des aides du 24 avril 2019,
- Après avis favorable de la commission des services à la population du 12 juin 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le versement des subventions aux communes de Saizerais et de Bouxières-aux-Dames après finalisation des travaux et justification sur facture des dépenses engagées dans un délai maximum de deux ans.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

----

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC